

La CCI se mobilise aux côtés des chefs d'entreprises gersois



La CCI se mobilise aux côtés des chefs d'entreprises gersois

Les CCI en première ligne

Écoute et accompagnement via la cellule de crise

Dès le 16 mars, la CCI du GERS a mobilisé son équipe au travers d'une cellule de crise pour répondre aux interrogations des entreprises et les orienter au mieux vers les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics. Plus de 400 chefs d'entreprises gersois ont été rappelés, conseillés et accompagnés dans leurs démarches.

Nous sommes en lien direct avec les services de la Préfecture, de la Direccte, de la Banque de France et des Finances Publiques pour réagir au plus vite en cas de risque de défaillance, malgré les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics. Nous sommes là pour faire remonter les difficultés particulières d'une entreprise, d'une filière ou d'une profession. N'hésitez donc pas à nous contacter via le mail : celluledecrise@gers.cci.fr

Recensement des commerces ayant maintenu ou adapté leurs services

La CCI du Gers, en partenariat avec les mairies et associations de commerçants, est en train de collecter des informations sur les commerces qui ont maintenu ou adapté leurs services (nouveaux horaires, drive, livraison). L'objectif est de disposer de données fiables sur les entreprises actives et mobilisées durant cette période afin d'accroître leur visibilité et de donner une vision juste au grand public sur les structures en activité. Ces informations sont accessibles sur le site de la CCI. N'hésitez pas à nous faire part des informations relatives à votre commerce à l'adresse suivante : a.hivert@gers.cci.fr

Mise en relation des commerçants avec le fablab La Bobine

Afin de contribuer à l'effort collectif, la Bobine Fablab Auch Gers propose de fabriquer du matériel de protection non homologué mais utile : notamment des masques en tissu répondant aux recommandations AFNOR à destination des commerçants gersois. La CCI du Gers collecte les besoins auprès de ses ressortissants.

Mise en relation entre producteurs gersois et GMS/commerces alimentaires

Avec la fermeture des restaurants et des marchés de plein vent, beaucoup de producteurs doivent trouver des solutions pour écouler leurs stocks. Les commerces alimentaires rencontrent des difficultés pour s'approvisionner sur certains produits. La CCI du GERS recense les producteurs gersois en capacité de fournir et livrer les commerces alimentaires et la GMS. Vous êtes un producteur et vous souhaitez être mis en contact avec des commerces alimentaires, veuillez contacter Morgane Verglas par mail à m.verglas@gers.cci.fr.

Accompagnement à distance dans sa stratégie de communication

Via le programme Commerces connectés, les commerçants qui ont besoin d'être accompagnés pendant cette période de crise dans leur stratégie de communication et de marketing en ligne peuvent prendre contact avec Audrey Hivert. Elle peut leur proposer des conseils et un accompagnement à distance (visio, téléphone) : a.hivert@gers.cci.fr

Maintien de la continuité des services publics

La CCI du Gers continue à assurer les missions de service public essentielles aux entreprises : le CFE (Centre de Formalités des Entreprises), les formalités à l'international ainsi que les formalités liées aux professions immobilières. Toutes les informations sur le site www.gers.cci.fr.

Formations à distance

Si les entreprises souhaitent former leurs collaborateurs pendant cette période, CCI Formation Gers propose des formations visio en langues, mais aussi de l'e-learning en bureautique et langues. Prenez contact avec le centre de formation : info@cci-formation-gers.fr. Vous êtes dirigeant d'entreprises et vous relevez de l'AGEFICE, vous pouvez continuer à demander une prise en charge AGEFICE pour bénéficier d'une formation pendant cette période.